



Assemblée générale

Distr. générale
24 mars 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 59 de la liste préliminaire*

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [74/96](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport contient les réponses reçues des États Membres au sujet des bourses et des moyens de formation qu'ils proposent aux habitants des territoires non autonomes.

* [A/75/50](#).



I. Introduction

1. Par sa résolution [845 \(IX\)](#), l'Assemblée générale a invité les États Membres à offrir aux habitants des territoires non autonomes des moyens d'enseignement non seulement pour les études supérieures théoriques et pratiques, mais aussi pour les études postprimaires ainsi que pour la formation technique et professionnelle qui présente un intérêt pratique immédiat.
2. Conformément à la résolution [1696 \(XVI\)](#) de l'Assemblée générale, le Secrétariat communique aux Puissances administrantes les offres faites au titre de la résolution [845 \(IX\)](#) afin qu'elles puissent en faire une publicité appropriée dans les territoires qu'elles administrent.
3. Des renseignements sur les bourses offertes par les États Membres au titre du programme sont communiqués aux candidates et candidats éventuels. Il est également fait référence au programme dans les diverses éditions du manuel intitulé *Études à l'étranger*, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
4. En application de la résolution [845 \(IX\)](#) et de résolutions ultérieures, le Secrétaire général soumet tous les ans à l'Assemblée un rapport donnant des renseignements détaillés sur les bourses qui ont été offertes et indiquant dans quelle mesure elles ont été utilisées. Le précédent rapport sur la question figure dans le document [A/74/65](#) et [A/74/65/Add.1](#). Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 26 mars 2019 au 23 mars 2020, est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [74/96](#).

II. Bourses offertes et attribuées

A. États offrant des bourses d'études

5. Soixante-quatre États Membres ont jusqu'à présent offert des bourses à l'intention d'habitants de territoires non autonomes, comme suite aux résolutions de l'Assemblée générale :

Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine et Uruguay.

6. Un État non membre, le Saint-Siège, a également offert des bourses.

B. Bourses offertes et attribuées

Argentine

7. Dans une note verbale datée du 14 février 2020, la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'Assemblée générale, par sa résolution 2065 (XX) et ses résolutions ultérieures, et le Comité spécial de la décolonisation ont reconnu à la question des Îles Malvinas le caractère d'une situation coloniale spéciale et particulière du fait de l'existence d'un différend de souveraineté entre la République argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; ils ont établi que la manière d'y mettre un terme était le règlement pacifique et négocié du différend de souveraineté et prié les deux gouvernements de poursuivre sans retard les négociations bilatérales.

Bien qu'illégalement occupées par le Royaume-Uni, les Îles Malvinas et les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud font partie du territoire national argentin et, de ce fait, leurs habitants ont accès, au même titre que le reste de la population argentine, au système argentin d'éducation publique, qui assure un enseignement gratuit aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire ou universitaire, ainsi qu'aux avantages du programme national de bourses qu'offre le Ministère de l'éducation de la République argentine.

Autriche

8. Dans une note verbale datée du 19 février 2020, la Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat que le Gouvernement autrichien ne proposait pas de bourses exclusivement réservées à des étudiants des territoires non autonomes. Toutefois, ces étudiants peuvent demander à s'inscrire à divers programmes de bourses proposés à tous les ressortissants étrangers, notamment la bourse Ernst Mach, la bourse Franz Werfel de langue allemande et de littérature autrichienne pour jeunes professeurs universitaires, la bourse postdoctorale Richard Plaschka et la bourse pré-doctorale Richard Plaschka. Pour d'autres informations concernant les bourses proposées par le Gouvernement autrichien, voir www.scholarship.at.

La Mission permanente a en outre informé le Secrétariat que le Gouvernement autrichien ne dispose d'aucune donnée sur le nombre d'étudiants des territoires non autonomes auxquels des bourses ont été octroyées.

Canada

9. Dans une note verbale datée du 14 février 2020, la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Entre 2009 et 2018, 16 étudiants, professeurs et chercheurs issus de territoires non autonomes ont bénéficié de bourses offertes dans le cadre de six programmes de bourses d'Affaires mondiales Canada (voir tableaux 1 et 2). Tous les habitants des territoires non autonomes peuvent postuler pour une bourse d'études supérieures du programme canadien Vanier ou une bourse d'études postdoctorales Banting, les plus prestigieuses des bourses décernées par le Canada à des doctorants et des chercheurs postdoctoraux, respectivement, dans les domaines des sciences de la santé, des sciences naturelles et du génie, ou des sciences sociales et humaines. On trouvera des informations sur les autres programmes de bourses proposés par le Gouvernement canadien à l'adresse suivante : www.educanada.ca/scholarships-bourses/index.aspx?lang=fra.

Tableau 1
Programmes de bourses offerts aux territoires non autonomes

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Programme de bourses d'Affaires mondiales Canada</i>
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat et Sainte-Hélène.	Programme des futurs leaders dans les Amériques
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat.	Programme de bourses (leadership) Canada-Communauté des Caraïbes
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat.	Programme de leadership pour le personnel enseignant Canada-Communauté des Caraïbes

Tableau 2
Nombre de bourses octroyées par Affaires mondiales Canada entre 2009 et 2018, par territoire

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Nombre de bourses octroyées</i>
Anguilla	0
Bermudes	1
Îles Vierges britanniques	1
Îles Caïmanes	13
Montserrat	1
Sainte-Hélène	0
Îles Turques et Caïques	0
Total	16

Note : Les Canadiens et Canadiennes peuvent postuler pour une bourse canadienne du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et effectuer leurs études ou leurs travaux de recherche dans des territoires non autonomes dès lors qu'il existe un accord à cette fin entre les institutions canadienne et étrangère.

Cuba

10. Dans une note verbale datée du 18 mars 2020, la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Contribution de la République de Cuba au rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 74/96 de l'Assemblée générale intitulée « Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation », adoptée le 13 décembre 2019.

Nombre de boursiers ou boursières issus de territoires non autonomes en formation à Cuba pendant l'année universitaire 2019-2020

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>
Sahara occidental	72	6
Total	72	6

Nombre de boursiers ou boursières issus de territoires non autonomes diplômés à Cuba jusqu'en 2019

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>	<i>INDER</i>	<i>MINED</i>		<i>Total</i>
				<i>Niveau supérieur</i>	<i>Niveau intermédiaire</i>	
Anguilla	1					1
Bermudes	1	1		1		3
Sahara occidental	385	559	16	199	935	2 094
Total	387	560	16	200	935	2 098

Nombre de bourses octroyées à des ressortissants ou ressortissantes de territoires non autonomes en 2020-2021

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>		<i>MES</i>	
	<i>Premier cycle universitaire</i>	<i>Troisième cycle</i>	<i>Premier cycle universitaire</i>	<i>Troisième cycle</i>
Sahara occidental	10	5	8	0
Total	15		8	

Abréviations : INDER = Instituto Nacional de Deportes, Educación Física y Recreación (Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs) ; MES = Ministerio de Educación Superior (Ministère de l'enseignement supérieur) ; MINED = Ministerio de Educación (Ministère de l'éducation) ; MINSAP = Ministerio de Salud Pública (Ministère de la santé publique).

France

11. Dans une communication datée du 14 février 2020, la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies a communiqué au Secrétariat des informations, notamment sur les bourses d'État de l'enseignement supérieur octroyées en 2019 et sur le programme Cadres Avenir. Un résumé des documents soumis à ce titre est présenté ci-dessous.

Bourses d'État d'enseignement supérieur : notes et bilan 2019

À la rentrée scolaire 2019, sur 4 992 étudiants recensés en Nouvelle-Calédonie, 1 608 bénéficiaient d'une bourse d'État de l'enseignement supérieur, soit un taux de boursiers sur critères sociaux de 32,2 % (contre 37,5 % en métropole), ainsi réparti : 51 % des bénéficiaires d'une bourse sur critères

sociaux suivent un cursus universitaire, presque 40 % sont scolarisés en brevet de technicien supérieur et 9 % sont inscrits en formation post-baccalauréat.

De 2018 à 2019, le taux de boursiers a baissé sensiblement, passant de 33,1 % à 32,2 % :

- Une baisse de 5 points touche essentiellement les étudiants universitaires.
- Le pourcentage de bénéficiaires de bourses délivrées sur la base de critères sociaux poursuivant une formation en brevet de technicien supérieur augmente de 4 points.
- Celui des étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles reste quasi identique d'une année sur l'autre.
- Le taux de boursiers en diplôme de comptabilité et de gestion a progressé de 20 points, celui des étudiants inscrits à l'École de gestion et de commerce de 8 points.
- Celui des bénéficiaires de bourses délivrées sur la base de critères sociaux en classe de mise à niveau croît de 2 points entre 2018 et 2019.

Les bourses d'enseignement supérieur délivrées sur la base de critères sociaux ne peuvent être attribuées qu'aux étudiants inscrits dans une formation habilitée, par le Ministère de l'enseignement supérieur, à recevoir des boursiers. Elles sont accordées en fonction des ressources et des charges de la famille (du foyer fiscal auquel l'étudiant est rattaché). Obéissant à des conditions d'âge, de régime d'inscription, de nationalité et de diplôme, et appréciées selon un barème national, l'attribution d'une telle bourse relève d'un mode de calcul (national) qui détermine son montant annuel. Les échelons de bourses sont les mêmes sur tout le territoire national, y compris les départements et territoires d'outre-mer.

Le programme « Cadres Avenir »

Le programme « Cadres Avenir », anciennement le programme « 400 Cadres », est né d'une volonté exprimée dans les accords de Matignon : « dans le but de rééquilibrer le partage de l'exercice des responsabilités, un important programme de formation de cadres, particulièrement de cadres mélanésiens, doit être engagé dans les meilleurs délais ». Depuis lors, en partenariat avec les acteurs de la formation et en application des dispositions de l'accord de Nouméa du 5 mai 1998, le groupement d'intérêt public Formation – Cadres Avenir a pour objet de favoriser le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie.

Il consacre son action plus précisément à la formation des hommes et au rééquilibrage. À cette fin, il initie, anime et suit les actions visant à préparer, et à favoriser la formation, en métropole, des cadres nécessaires au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce cadre, le groupement Formation – Cadres Avenir gère en moyenne plus de 150 étudiants par an en métropole.

Pour l'année 2018/19, il est à noter un taux de réussite en augmentation et un taux d'échec en forte baisse depuis trois ans.

Deux dispositifs spécifiques du programme « Cadres Avenir »

Le dispositif « Excellence » a permis de former depuis 2016 : trois greffières, un lieutenant pénitencier, un inspecteur finance public, une adjointe au Sénat, un administrateur des affaires maritimes. Actuellement sont en formation 14 étudiants (dont 7 kanaks) qui préparent les concours suivants :

pénitencier : deux personnes ; magistrature : quatre personnes ; avocat : une personne ; préparation aux concours administratifs : six personnes ; sanitaire (direction hôpital) : une personne.

Le dispositif « Maîtrise en administration des affaires » a été mis en place en 2014 avec pour objectif de former des cadres dirigeants déjà en poste afin de leur donner des outils de gestion et des postures managériales. Entre 2014 et 2017, 32 personnes (dont 50 % sont kanaks) ont bénéficié de ces formations. Le taux global de réussite est de 60 %.

Concernant le financement du programme, plus de 686 millions de francs Pacifique sont versés par le l'État et 55 millions sont versés par la Nouvelle-Calédonie pour le financement des formations des néo-calédoniens.

Inde

12. La Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies a transmis, dans une communication datée du 14 février 2020, les informations suivantes :

Présent dans 161 pays partenaires d'Asie, d'Afrique, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine, des Caraïbes et du Pacifique et dans les petits pays insulaires, le Programme indien de coopération technique et économique est un symbole visible du rôle et de la contribution qu'apporte l'Inde à la coopération Sud-Sud dans le cadre d'un partenariat pour le renforcement des capacités.

Le Programme prévoit par ailleurs un renforcement des capacités assuré par l'Inde au titre du Plan spécial du Commonwealth pour l'assistance à l'Afrique et du Plan de Colombo pour le développement économique et social coopératif en Asie et dans le Pacifique. En 2018-2019, 11 051 bourses de formation civile ont été offertes, dans le cadre du Programme, à 161 pays partenaires pour l'organisation de divers stages à court et moyen terme dans des institutions réparties dans toute l'Inde.

Dans le cadre de ses activités universitaires et intellectuelles menées en 2018-2019, le Conseil indien des relations culturelles a offert 3 940 bourses à des étudiants étrangers en formation en Inde dans le cadre de ses différents programmes de bourses, y compris ceux ouverts aux candidats et candidates de toutes les nationalités.

Mexique

13. Dans une note verbale datée du 14 février 2020, la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Chaque année, le Ministère des affaires étrangères, par le truchement de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement, invite les ressortissants étrangers qui souhaitent suivre des études dans un programme de spécialisation (especialidad), de master ou de doctorat, faire des séjours de recherche de deuxième et troisième cycle ou prendre part à des programmes de mobilité des étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs, à participer au programme de bourses d'excellence du Gouvernement mexicain destiné aux étudiants étrangers.

Le programme est ouvert à la participation de plus de 180 pays, y compris les territoires non autonomes. À cet égard, plus de 90 établissements d'enseignement supérieur mexicains y participent, tous avec un programme

d'études universitaires homologué au titre du Programme national d'études supérieures de qualité du Conseil national pour la science et la technologie.

La période d'envoi des demandes d'inscription au programme pour 2020 allait du 22 juillet au 27 septembre 2019, à 15 heures (heure de Mexico) ; pour tous renseignements concernant la bourse, ainsi que la liste des pays auxquels le programme s'adresse, on consultera le lien suivant : <https://www.gob.mx/amexcid/acciones-y-programas/becas-para-extranjeros-29785>.

En outre, dans le tableau ci-après, la colonne « Visites enregistrées » indique le nombre de personnes qui se sont rendues sur le site pour consulter l'appel à candidatures ; la colonne « Dossiers créés » indique le nombre de personnes qui ont créé un profil pour accéder aux demandes mais qui n'ont pas nécessairement fait une demande de bourse ; la colonne « Dossiers conclus » indique le nombre de personnes qui ont fait une demande de bourse. Une seule personne, originaire d'Anguilla, a créé un dossier mais n'a pas demandé de bourse. Par conséquent, aucune bourse n'a été octroyée aux ressortissants et ressortissantes de ces territoires.

Participation des habitants des territoires non autonomes au Programme de bourses d'excellence du Gouvernement mexicain à l'intention des étudiants étrangers

<i>Territoire</i>	<i>Visites enregistrées</i>	<i>Dossiers créés</i>	<i>Dossiers conclus</i>
Anguilla	1	1	0
Bermudes	0	0	0
Gibraltar	0	0	0
Îles Caïmanes	0	0	0
Îles Turques et Caïques	0	0	0
Îles Vierges britanniques	0	0	0
Montserrat	0	0	0
Nouvelle-Calédonie	0	0	0
Pitcairn	0	0	0
Sahara occidental	0	0	0
Sainte-Hélène	0	0	0
Tokélaou	0	0	0

Nouvelle-Zélande

14. Dans une note verbale datée du 17 février 2020, la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Le Gouvernement néo-zélandais offre un soutien budgétaire au Gouvernement des Tokélaou pour l'aider à fournir des services d'éducation allant de l'éducation préscolaire au cycle préparatoire de l'enseignement postsecondaire.

En 2019, le Gouvernement néo-zélandais a aidé le Département de l'éducation des Tokélaou à organiser un sommet national sur l'éducation, auquel ont participé de nombreux représentants des institutions néo-zélandaises chargées de l'éducation, dont le Ministère de l'éducation et le Bureau de l'éducation de Nouvelle-Zélande. Le sommet a été l'occasion de définir une

nouvelle orientation stratégique pour le système éducatif des Tokélaou. Grâce à cette réforme majeure, les Tokélaou vont établir des liens avec le système éducatif néo-zélandais pour améliorer la qualité et l'étendue de leur enseignement secondaire et atteindre d'autres objectifs stratégiques.

En 2019, le Centre de recherche pédagogique de l'Université Massey a poursuivi et achevé son programme d'aide au Ministère de l'éducation des Tokélaou et à trois écoles du territoire.

Le Gouvernement néo-zélandais met à disposition des bourses de formation à court terme en Nouvelle-Zélande afin d'aider les Tokélaouans sur le marché du travail à acquérir les connaissances et compétences nécessaires. L'Administrateur des Tokélaou encourage le Gouvernement tokélaouan à veiller à ce que les services proposés bénéficient à des candidates et candidats qualifiés.

Les résidents des Tokélaou ont également accès à des ateliers et à des formations dispensés dans le cadre de plusieurs programmes financés par le Gouvernement néo-zélandais.

Citoyens néo-zélandais, les Tokélaouans qui résident en Nouvelle-Zélande ont droit à diverses bourses nationales et accès aux établissements d'enseignement néo-zélandais bénéficiant de subventions publiques.

Le Gouvernement tokélaouan offre des bourses destinées aux étudiants fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire, principalement dans la région du Pacifique.

Qatar

15. Dans une note verbale datée du 25 février 2020, la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'État du Qatar offre de nombreuses bourses aux habitants des territoires non autonomes et des pays du monde entier, dans le cadre d'un portefeuille de bourses réparties entre les universités publiques du Qatar ; celles-ci sont octroyées aux étudiants qui répondent aux critères d'admission des universités concernées. Les demandes de bourses d'études de l'État du Qatar peuvent être envoyées via le lien général suivant : www.qatarscholarship.qa.

Dans une deuxième note verbale, datée du 12 mars 2020, la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies a fourni le complément d'information suivant :

Aucun étudiant des territoires non autonomes n'a demandé ou reçu de bourse pour étudier à l'Université du Qatar. Les bourses proposées aux ambassades étrangères seront octroyées à l'Université du Qatar. Tout étudiant ressortissant de l'État du Qatar ou étranger peut envoyer sa demande à l'Université du Qatar pendant la période d'immatriculation, qui est indiquée chaque semestre sur le site web de l'université. Les demandes de bourses sont disponibles pour deux semestres tout au long de l'année universitaire. L'admission et les bourses sont accordées sur concours selon les conditions et les normes déterminées, chaque semestre, par l'université. Les bourses de l'Université du Qatar sont octroyées aux étudiants qui préparent une licence ou qui suivent un programme d'arabe en deuxième langue.

Singapour

16. Dans une communication datée du 29 janvier 2020, la Mission permanente de Singapour a fourni, dans le tableau ci-après, les informations actualisées suivantes :

Participation des habitants des territoires non autonomes à des programmes de renforcement des capacités exécutés au titre du Programme de coopération de Singapour

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de participants (Janvier 2020)</i>
Anguilla	26
Bermudes	7
Îles Vierges britanniques	20
Îles Caïmanes	12
Montserrat	65
Tokélaou	3
Îles Turques et Caïques	13

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

17. Dans une note verbale datée du 14 février 2020, la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'enseignement dispensé dans les territoires britanniques d'outre-mer est une question d'ordre interne qui relève donc de la compétence des gouvernements élus localement, en vertu de leur constitution respective. C'est au gouvernement de chaque territoire d'outre-mer qu'il appartient de définir, dans le cadre de sa politique intérieure, quelle part de son budget national il consacre aux études et à la formation.

Les citoyens des territoires d'outre-mer, qui sont également citoyens britanniques, ont accès aux établissements d'enseignement postsecondaire et supérieur du Royaume-Uni. Pour suivre des études postsecondaires et supérieures dans les établissements d'enseignement supérieur et universités du Royaume-Uni, les étudiants de territoires d'outre-mer acquittent des droits d'inscription correspondant au tarif national. Autrement dit, les étudiants des territoires d'outre-mer sont sur un pied d'égalité avec les étudiants du Royaume-Uni.

Par ailleurs, le Royaume-Uni a offert, en 2019-2020, huit bourses d'études Chevening dans les domaines de la durabilité, de la sociologie, de l'énergie et du commerce, à des étudiants de territoires d'outre-mer, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Bourses Chevening octroyées en 2019-2020

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de bourses</i>
Anguilla	2
Îles Caïmanes	1
Montserrat	4
Îles Turques et Caïques	1
Total	8

États-Unis d'Amérique

18. Dans une communication datée du 20 février 2020, la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies a fourni au Secrétariat les informations ci-après.

Bourses et subventions offertes par les États-Unis d'Amérique

(En dollars des États-Unis)

<i>Titre du projet</i>	<i>Auteur de la demande</i>	<i>Montant</i>	<i>Description du projet</i>
Programme Close Up Insular Area	Close Up Foundation	1 000 000	Dans le cadre du programme Close Up Insular Area, des cours d'instruction civique, selon un mode d'apprentissage par l'expérience, ont été proposés aux étudiants et aux enseignants des territoires des États-Unis et des États libres associés. Le programme s'articule autour des principales composantes suivantes : a) Close Up Washington : ce programme a été offert au printemps et à l'été 2019 à 195 élèves et enseignants du secondaire ; b) Sommets locaux de la jeunesse : ces rencontres ont été l'occasion pour 320 étudiants et enseignants d'aborder des questions de politique publique locale. À l'automne 2019, le personnel de Close Up s'est rendu à chaque sommet pour apporter son aide ; c) Mini-subventions au titre du programme d'action communautaire : automne et hiver 2019 ; d) Évaluation des programmes : sondages préliminaires et postérieurs.
Programme Junior State of America Insular Area : préparation universitaire et camp de formation pour projets communautaires	Fondation Junior State of America	86 450	Grâce au programme de préparation universitaire, 75 élèves des zones insulaires ont bénéficié d'une semaine de stages organisés avant le début des cours de l'université d'été de la Junior State of America 2019 (stages de 3 semaines à Georgetown, Princeton ou Stanford), pour se préparer aux difficultés de la vie universitaire et aux différences culturelles qu'ils ne manqueront pas de rencontrer et pour pouvoir s'acclimater à leur nouvel environnement. De plus, les étudiants ont créé un plan d'action réaliste pour apporter des changements positifs sur leur île d'origine. Le camp de formation du projet communautaire, organisé en parallèle à la semaine de préparation, a permis de faire un bilan sur deux jours du programme. Les étudiants ont élaboré une stratégie sur la meilleure manière de mettre en œuvre les changements relatifs aux questions politiques et sociales abordées dans leurs plans d'action, en appliquant les compétences acquises tout au long de l'été.
Parvenir à l'équité en matière de santé par le développement de la main-d'œuvre	Commonwealth Healthcare Corporation	30 000	Soutenir l'initiative en trois volets suivante : a) Retenir le personnel d'encadrement et supérieur des services infirmiers de l'hôpital en offrant une certification spécialisée des États-Unis en services essentiels ; b) Encourager les infirmières et infirmiers auxiliaires diplômés et les aides-soignants certifiés à se soumettre à l'examen diplômant en soins infirmiers du Conseil national ; c) Développer davantage les compétences de la main-d'œuvre auxiliaire par l'obtention de certificats de formation spécialisée.

III. Demandes faites par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies

19. Conformément à la procédure prévue dans la résolution [1696 \(XVI\)](#) de l'Assemblée générale, les demandes de bourses que le Secrétariat reçoit des habitants de territoires non autonomes sont transmises simultanément aux États qui offrent des bourses, pour examen, et aux États Membres administrants, pour information.

20. Entre le 26 mars 2019 et le 23 mars 2020, le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'information concernant des bourses d'études.

IV. Conclusions

21. Les bourses et les moyens d'études offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes contribuent de façon importante aux progrès de l'éducation dans ces territoires.
